

REVÊTEMENT POUR AIRES DE JEUX

Système EPDM-S2 de la compagnie MultiSport Synthétique Inc.

avec couche d'usure en granules EPDM ECOLASTIC® et

sous-couche amortissante en caoutchouc recyclé.

EPDM = Ethylene Propylene Diene Monomer

PART 1 • Général

Ce devis technique couvre les exigences de performance, les éléments à soumettre, les matériaux, la préparation de la base, les étapes d'installation et la garantie de MultiSport Synthétique Inc. sur le système EPDM-S2 de revêtement en caoutchouc coulés en place.

Exigences de performances

1.1 Les surfaces sécuritaires EPDM-S2 installées dans les zones de structures de jeux doivent dépasser les exigences de performance pour l'atténuation des impacts et les critères de blessure à la tête selon les normes CSA Z614 confirmant une décélération maximale de 200 gMax et une valeur HIC ne dépassant pas 1000 selon la méthode d'essai ASTM F-1292 et CSA Z614.

1.2 La performance d'atténuation des impacts doit être documentée par une attestation de conformité et doit être réalisée à l'aide d'un appareil de contrôle non destructif Triax 2000 dans les 30 jours suivant l'installation effectuer par une firme spécialisée.

Éléments à soumettre

1.4 Les éléments suivants doivent être soumis :

1.4.1 Rapport d'analyse toxicologique effectué par un laboratoire canadien certifié.

1.4.2 Description du fabricant du produit, des méthodes d'installation et des instructions d'entretien.

1.4.3 Dessins d'atelier détaillés des détails des bords de la doublure de sécurité et de l'épaisseur du matériau.

1.4.4 Palette des couleurs disponible.

1.4.5 Fiches MSDS pour les matériaux utilisés dans sa construction.

1.4.6 Les résultats des tests confirment que le produit a été testé et est conforme aux normes ASTM F-1292 et CAN/CSA Z614-14.

1.4.7 Déclaration du fabricant selon laquelle les liants utilisés dans le système ont été spécialement conçus pour les revêtements de jeux d'eau.

1.4.8 Soumettre les échantillons du revêtement de la taille minimale de 3" x 3" et un échantillon vieillie au minimum 10 jours au soleil.

1.4.9 Une attestation d'assurance responsabilité civile et générale d'au moins 5 000 000,00 \$.

1.4.10 L'installateur du revêtement possède une licence d'entrepreneur spécialisé émise par la Régie du bâtiment et au moins cinq (5) années d'expérience dans l'installation de revêtements synthétiques avec des preuves de réalisations au Québec.

PARTIE 2 • Matériaux

2.1 Construction de la base : S'assurer que tous les matériaux et systèmes en fibre de bois contaminés sont enlevés et éliminés de manière appropriée. Construisez une nouvelle base ou recyclez les matériaux existants selon les spécifications MultiSport Synthétique Inc. pour fournir une base ferme et stable sur laquelle installer le système de surface de sécurité.

2.2 La granule EPDM ECOLASTIC® doit respecter les gradations de caoutchouc suivantes : 1 - 3,5 mm ou 1-4 mm selon la texture de surface souhaitée.

2.3 Le caoutchouc EPDM doit être conforme à la norme ASTM D 412 pour la résistance à la traction et l'allongement avec un harnais Shore de 50-70, doit être vulcanisé au peroxyde avec une teneur en EPDM de 26 %.

2.4 Les liants en polyuréthane doivent être spécialement formulés pour le revêtement des aires de jeux, ne doivent pas contenir de TDI, de minéraux de remplissage tels que des plastifiants, des catalyseurs, des diluants ou des métaux lourds. Le poids du polyuréthane ne doit pas être inférieur à 8,5 lb/gal (1,02 kg/l).

2.4.1 **Apprêt** : Composé de polyuréthane URALASTIC™70 de GoRubber™ Coatings.

2.4.2 **Liant** : L'utilisation de l'uréthane URALASTIC™ de GoRubber™ Coatings est spécifique et requise pour ce projet. L'installateur qui fournit le produit doit recevoir une autorisation écrite avant de l'installer pour vérifier l'authenticité de l'approvisionnement en uréthane spécifié pour ce projet et sur le même document, prendre en note tous les numéros de lot de chaque produit. Des substitutions égales ou semblables d'uréthane ne seront pas autorisées. Les produits URALASTIC™ sont fournis par MultiSport Synthétique Inc. 514-606-2424 (surfacessynthetique.ca) ou Multiflexx 1-888-531-0130.

2.5 **Le liant aromatique standard (URALASTIC™20, URALASTIC™36 ou URALASTIC™76) devient ambré et jaunit l'apparence du caoutchouc fini, généralement plus visible lorsqu'il est mélangé avec des couleurs plus claires. Le liant aliphatique (URALASTIC™26, URALASTIC™56, URALASTIC™84) est préconisé pour le non-jaunissement.**

2.6 En règle générale, le liant aromatique URALASTIC™ est le produit de choix pour les revêtements à aire de jeux, mais un liant aliphatique U.V. résistant est aussi disponible à un coût supplémentaire.

2.7 **Les liants URALASTIC™ de qualité supérieure, provenant uniquement de fournisseurs nord-américains, ont été conçues pour la sous-couche amortissante et la couche d'usure en granules EPDM ECOLASTIC®. Preuve d'achat/origine des matériaux sur demande.**

PARTIE 3 • Revêtement pour aire de jeux

Préparation de la base

3.1 Pour assurer la performance constante de la surface sécuritaire EPDM-S2, les bases doivent être construites de façon à fournir une fondation ferme, stable et drainante pour le revêtement. Tous les matériaux contaminés ou susceptibles de se décomposer ou de se dilater doivent être retirés et éliminés.

3.2 S'assurer que la base de la surface soit drainante, sinon installer un système de drainage sous le système de revêtement EPDM-S2.

3.3 Construire les bases selon les spécifications de MultiSport Synthétique Inc. pour diverses conditions de site, comme indiqué sur les dessins d'atelier ou tel que spécifié sur les plans. MultiSport Synthétique Inc. ne peut garantir une surface sécuritaire sur des bases qui ne répondent pas aux exigences requises.

3.3.1 Bases en asphalte, en béton ou en pierre compactée. Les bases en pierre doivent avoir une profondeur minimale de 6 pouces (150mm) et être compactées à une densité de 95 % P.M.

3.4 Construire la fondation granulaire tel que spécifié par MultiSport Synthétique Inc. ou sur les détails au plan. Si requis, effectuer les pentes et les élévations finales avec 20 à 50mm de pierre concassée perméable 1/8" net (3mm) installer sur un tissu filtrant géotextile sur la base, en chevauchant tous les joints de 6 pouces (150mm). Une fois le nivellement granulaire final validé par l'installateur de MultiSport Synthétique Inc. ce dernier sera en mesure d'étendre l'enduit stabilisateur URALASTIC™101 pour faire figer le concassé en surface, minimum 24 heures avant la mise en place du système de revêtement EPDM-S2. Protégez les bordures, les trottoirs et les équipements de jeu pour enlever les résidus de polyuréthane sur le même.

Installation du revêtement

3.5 La sous-couche amortissante est composé d'au moins 50 % de lambeaux SBR provenant de pneus recyclés mélangés avec le liant URALASTIC™14 produit en Amérique du Nord et clairement étiquetés avec un minimum de 8 % d'uréthane par poids de caoutchouc. Le caoutchouc doit être soigneusement mélangé sur place pour assurer une couverture à 100 % de toutes les particules et coulé en place à l'épaisseur requise pour répondre aux critères de hauteur critique de l'équipement de jeu. Prévoyez 24 heures temps de cure.

3.6 Avant d'installer la couche d'usure, la bordure doit être apprêtée avec le liant URALASTIC™70.

3.7 La couche de surface en caoutchouc EPDM ECOLASTIC® doit être soigneusement mélangée sur place pour assurer une couverture homogène de toutes les particules et coulée en place à l'aide de râpeaux et de barres de nivellement et compactée à la densité requise à l'aide de truelles à main et de rouleaux.

3.8 Le type caoutchouc EPDM utilisé doit être vulcanisé au peroxyde.

Conditions météorologiques

3.9.1 Températures : minimum 10°C jour et en soirée pendant toute la période d'installation du revêtement en caoutchouc à installer. Remarque : Avec des températures plus fraîches, la finition en caoutchouc sera sensiblement plus rugueuse qu'une installation saisonnière typique.

3.9.2 Le liant URALASTIC™ durci à l'humidité. Le substrat ne peut pas avoir de flaques d'eau ou d'eau stagnante lors de l'application du caoutchouc. Une fois le caoutchouc de la sous-couche appliqué, la surface doit être sèche et exempt d'humidité due à la rosée et/ou au gel ou à la pluie avant d'appliquer la couche d'usure supérieure.

3.9.3 Lors de l'application de motifs en caoutchouc multicolores, les bords de collage doivent être secs ou de la mousse se produira. Cela comprend le collage à tous les matériaux du périmètre tels que la brique, le béton, le bois, etc.

3.9.4 Le revêtement doit être protégé contre le gel en tout temps pendant le durcissement de la sous-couche et la couche d'usure supérieure pour éviter le gel du liant non durci qui peut causer une usure prématurée et/ou une défaillance de la performance du revêtement.

3.9.5 Le 30 octobre sera la date limite pour la mise en service des nouvelles installations, sauf si les températures sont favorables. Toutes les installations après cette date sont sujettes à l'appui d'une approbation sur document.

3.9.6 Si les températures sont inférieures à 10°C, un abri toilé et chauffé est autorisé. L'abris doit être construit pour résister aux conditions météorologiques automnales et/ou hivernales.

Nettoyage

3.10 À la fin des travaux, évacuer le chantier des surplus de matériaux, rebuts, outillages et équipement. Une fois que la surface a durci et que la vérification des performances est terminée, retirer toute protection

temporaire et nettoyer tout déversement ou résidu qui est entré en contact avec la structure ou les bordures ou trottoirs environnants.

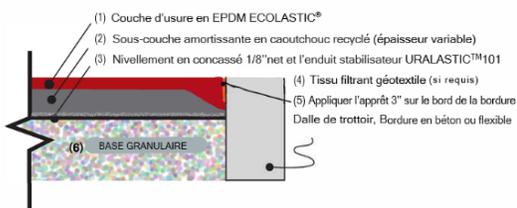
PARTIE 4 • Entretien et Garantie

4.1 Le liant transparent URALASTIC™70 est disponible pour revitaliser une surface en caoutchouc existante, en plus d'offrir une protection UV supplémentaire. Ce liant peut être installé par les propriétaires ou le personnel formé par MultiSport Synthétique Inc.

4.2 Les travaux sont garantis trois (3) ans à compter de la date d'acceptation provisoire. Cette dernière couvre les défauts liés à la main-d'œuvre et les défauts de matériaux tels que décoloration, fissuration, formation de bulles, délaminage des couches ou usure prématurée.

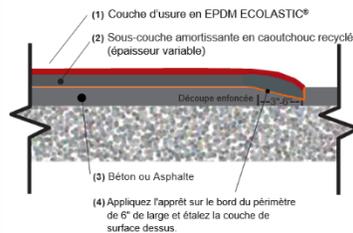
Système EPDM-S2 • Dessins d'atelier (Typiques)

DÉTAIL AVEC BORDURE DE RETENUE



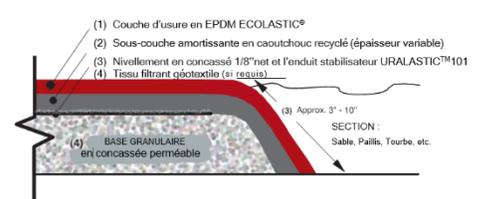
- Note:
- 1) La couche d'usure en EPDM ECOLASTIC® doit être au minimum 12mm
 - 2) La couche d'amortissement en caoutchouc recyclé varie en épaisseur et dépend de la hauteur critique de la structure
 - 3) Nivellement finale avec 20 à 50mm de pierre concassée perméable 1/8\"net (3mm)
 - 4) Fixer le concassé en surface en pulvérisant l'enduit stabilisateur URALASTIC™101
 - 5) Installer un tissu filtrant géotextile si la base granulaire est conçue de manière perméable
 - 6) Construire la base granulaire selon les spécifications au plan et les diverses conditions de site.

BORDURE SUR BÉTON OU ASPHALTE



- Note:
- 1) La couche d'usure en EPDM ECOLASTIC® doit être au minimum 12mm
 - 2) La couche d'amortissement en caoutchouc recyclé varie en épaisseur et dépend de la hauteur critique de la structure
 - 3) Appliquer l'apprêt URALASTIC™ 70 sur le béton ou l'asphalte
 - 4) Créer une découpe enfoncée de 3 à 6 pouces de large sur tout le périmètre et appliquer l'apprêt sur toute la largeur et les rebords

DÉTAIL AVEC REMBLAI SANS BORDURE DE RETENUE



- Note:
- 1) La couche d'usure en EPDM ECOLASTIC® doit être au minimum 12mm
 - 2) La couche d'amortissement en caoutchouc recyclé varie en épaisseur et dépend de la hauteur critique de la structure
 - 3) Nivellement finale avec 20 à 50mm de pierre concassée perméable 1/8\"net (3mm)
 - 4) Fixer le concassé en surface en pulvérisant l'enduit stabilisateur URALASTIC™101
 - 5) Installer un tissu filtrant géotextile si la base granulaire est conçue de manière perméable
 - 6) Construire la base granulaire selon les spécifications au plan et les diverses conditions de site.

MULTISPORT SYNTHÉTIQUE INC.

514-606-2424 • surfacessynthetique.ca